

ministère a calculé les effets qu'aura sur le prix des aliments cette taxe d'accise de 10c. sur l'essence?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la taxe d'accise ne nuira pas à la production agricole, car elle ne s'appliquera pas au carburant diesel. La hausse générale du prix du pétrole et du gaz d'ici un an, aura ses répercussions, certes, mais grâce à cette taxe, nous avons réussi à maintenir notre prix national unique aux deux tiers du prix international.

M. Orlikow: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la forte hausse du prix de la nourriture est particulièrement grave pour les gens âgés, le ministre a-t-il songé à augmenter les pensions de sécurité de la vieillesse, pour protéger les nécessiteux de cette catégorie des hausses actuelles et ultérieures?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, il est évident qu'on tiendra compte de la hausse de l'indice du coût de la vie dans l'indexation de la pension de sécurité de la vieillesse.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INDEMNISATION DE MACLEOD FISHERIES POUR LES DÉGÂTS CAUSÉS AUX NASSES À HOMARDS PAR DES CHALUTIERS RUSSES—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le ministre a affirmé le 5 novembre dernier que le gouvernement s'occupait avec diligence à faire indemniser par l'Union soviétique les pertes de \$170,000 subies le 11 juillet 1974 par la société MacLeod Fisheries Limited, du comté de Queens, à la suite des dégâts causés à ses nasses à homards par les chalutiers russes, le ministre pourrait-il s'engager à entrer en contact avec les Russes à propos de cette affaire pour tâcher de savoir quand la société peut s'attendre à obtenir un règlement financier fondé sur les 112 pages de documentation qu'elle a fournie aux Russes.

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir rencontrer l'ambassadeur russe plus tard au cours de la semaine, et je songerai à soulever cette question.

M. Crouse: Une question supplémentaire. Comme les Russes ont exigé de la société MacLeod Fisheries Limited des renseignements additionnels qui requièrent les services d'un avocat-conseil, le ministre pourrait-il détacher un membre de son personnel juridique pour effectuer ce travail? Il est évident qu'une petite société ne dispose pas du personnel juridique ni des ressources financières nécessaires pour livrer une bataille juridique à un pays étranger.

Mr. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je verrai s'il y a moyen de leur venir en aide.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA MAJORATION DU TARIF-VOYAGEURS—L'APPEL PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggan): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des

Questions orales

Transports. Pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement dira avant l'ajournement ce qu'il a décidé à propos de l'appel au Cabinet de l'Association des consommateurs du Canada concernant la récente augmentation des tarifs aériens? Surtout, le gouvernement annoncera-t-il que le ministre expliquera pourquoi il a demandé aux compagnies aériennes de faire preuve de modération quant aux tarifs appliqués aux courts parcours? Cette intervention a aggravé la situation en vertu de laquelle les longs parcours de l'Ouest soutiennent financièrement les courts parcours du Triangle d'or.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait sans doute que pour le moment, un comité de la Commission canadienne des transports s'occupe de ces questions. J'avais promis que nous envisagerions cette question dans le cadre de la nouvelle politique générale. Le comité permanent de la Chambre en a été saisi. J'espère que nous pourrions rectifier ces situations.

● (1450)

M. Hnatyshyn: Le Cabinet a été saisi de cette question. Il s'agit de l'appel présenté par l'Association des consommateurs. Cela n'a rien à voir avec la politique. Espérons que nous n'aurons pas à attendre aussi longtemps. Le 28 avril, le président de la CCT a déclaré au comité que l'étude de la Commission sur l'efficacité opérationnelle des lignes aériennes n'était pas terminée à cause de l'énorme volume de travail qui incombe à la Commission en raison de l'élaboration de la nouvelle politique des transports. Le ministre s'engagera-t-il à demander à la CCT d'accorder la priorité à cette étude afin que nous n'ayons pas à attendre la mise en œuvre de la nouvelle politique des transports, ce qui pourrait prendre des mois ou des années?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, le député sait très bien que je ne peux pas donner d'instruction semblable à la CCT. Je n'ai pas les pouvoirs nécessaires. Le député veut-il me les donner?

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE CHOIX D'UN AVION PATROUILLEUR À LONG RAYON D'ACTION

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Lors d'une réunion du comité de la défense, le 17 octobre 1974, le ministre avait promis qu'on prendrait une décision sur le choix final du patrouilleur à long rayon d'action en avril, en mai ou en juin de cette année. Peut-il dire à la Chambre si cette décision a été prise et, dans l'affirmative, peut-il nous donner les grandes lignes des modalités du contrat?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore pris de décision. Le Cabinet est en train d'examiner la question.